

Déploiement d'une offre interministérielle de formation en ligne

CARRIÈRE ET RÉMUNÉRATION



La formation professionnelle en ligne est une modalité de formation qui s'inscrit dans le parcours professionnel de l'agent et constitue une modalité de formation continue à part entière.

Déploiement d'une offre interministérielle de formation en ligne au ministère chargé de l'agriculture par le biais de la plateforme interministérielle MENTOR

RESUME : La présente note a pour objet de présenter la plateforme interministérielle de mutualisation de la formation à distance « MENTOR » et ses modalités d'usage au ministère chargé de l'agriculture.

- Ce programme, piloté par la DGAFFP, intègre une plateforme de formation en ligne, un volet éditorial permettant la création et la mutualisation de contenus pédagogiques, ainsi qu'un volet d'accompagnement des services utilisateurs.

Les modalités de mise en œuvre du dispositif MENTOR pour le ministère chargé de l'agriculture sont précisées par [la présente note et ses annexes](#) :

- ANNEXE 1 MENTOR : un programme et une plateforme de formation en ligne portés par la DGAFF ;
- ANNEXE 2 - Modalités de création d'un compte MENTOR par un agent et inscription aux formations proposées sur MENTOR ;
- ANNEXE 3 – Liste des formations disponibles pour les agents du ministère chargé de l'agriculture dans MENTOR au 05/01/2023;
- ANNEXE 4 - Conditions de développement et de dépôt d'une formation à distance dans MENTOR et circuit de validation.

La formation professionnelle en ligne est une modalité de formation qui s'inscrit dans le parcours professionnel de l'agent et constitue une modalité de formation continue à part entière.

Le ministère chargé de l'agriculture dispose dans MENTOR de son espace dédié « Agriculture » afin de répondre aux enjeux d'évolution des métiers et de rendre les formations accessibles au plus grand nombre. Il met à votre disposition des formations « métiers » ou « transverses », en s'appuyant notamment pour cela sur des établissements sous tutelle du ministère.

[SG/SRH/SDDPRS/2023-5 du 04-01-2023](#)

<https://mentor.gouv.fr/>